

COMBLESSAC

Lettre d'information n° 7 – Période de Janvier – Février 2022

L'édito du Maire

Comblessacoises, Comblessacois,

L'année 2022 est déjà entamée depuis deux mois. La fin de l'hiver approche à grands pas pour laisser la place à la douceur printanière et aux beaux jours. Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller nos villages et notre moral. Nous en avons le plus grand besoin dans ce contexte incertain avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée Russe.

À partir du 14 mars, le PASS vaccinal sera suspendu dans tous les lieux où il était précédemment exigé. Vous ne serez donc plus tenu de présenter le précieux document, pour vous restaurer, aller au cinéma, etc. En revanche, gardez à l'esprit que vous devrez impérativement présenter un PASS sanitaire dans les établissements de santé (hôpitaux, maisons de retraite, établissements accueillant des personnes en situation de handicap...).

Le recensement de la population s'est déroulé dans le courant des mois de janvier et février. Les deux agents recenseurs ont effectué un travail considérable pour récupérer les documents distribués à chaque administré. Je souhaitais vivement les remercier. J'adresse également mes remerciements à la population qui a bien voulu concourir à la réussite de ce recensement démographique. Ce dernier consiste en une enquête statistique de dénombrement de la population et revêt une importance capitale pour notre commune. Il va permettre d'obtenir des chiffres fiables, exhaustifs et actualisés du nombre d'habitants et de déterminer le montant des dotations octroyées par les services de l'Etat.

La phase d'étude de la carte communale est terminée, elle a été présentée en réunion publique le 24 février dernier. La phase administrative débute pour une période qui va s'étaler sur 12 à 14 mois.

Dans un tout autre registre, l'année 2022 sera chargée par les différentes opérations électorales. En effet, les élections présidentielles auront lieu en avril prochain et les élections législatives suivront en juin. Elles seront déterminantes pour l'avenir de notre pays. Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Bonne lecture

Christophe RICAUD, Maire de Comblessac

L'Agenda

19 mars – 19h – Salle Brocéliande
Repas des Chasseurs

02 avril – Départ sur le Site du Vauvert
5^{ème} Rando Roz Nature à partir de 13h

03 avril – 10h à 12h – Site de Lorette
Chasse aux Œufs des Ecoles

30 avril – 19h – Salle Brocéliande
Repas de Printemps des Ecoles

Chaque mardi à partir de 13h30
Rencontres inter communales Belote-Palets
Des Clubs des Aînés

SOLIDARITE UKRAINE

Face à la situation, la Commune de Comblessac se mobilise et organise une collecte. Une permanence se tiendra à cet effet dès ce samedi de 10h à 12h à la salle polyvalente.

Si des personnes sont volontaires pour accueillir des réfugiés.
Merci de vous faire connaître à la mairie.

Tout citoyen souhaitant apporter son soutien peut adresser un mail à pref-ukraine@ille-et-vilaine.gouv.fr

Il est possible d'adresser des dons numériques à
<https://don.protection-civile.org/soutenir>

Retrouvez également l'actualité sur :
www.comblessac.fr
l'application mobile **PanneauPocket**
la page **Facebook** Commune de Comblessac



L'actualité municipale

NOUVELLE ENTREPRISE

Aurélien Gautier a créé son entreprise à Comblessac. Breizh HyD

propose une technique innovante pour personnaliser les objets de la vie de tous les jours. L'impression hydrographique ou hydrodripping consiste à plonger un objet préalablement préparé dans un bac d'eau avec le motif sélectionné.



Rincé, séché et verni, l'objet est alors méconnaissable. La technique offre de nombreux avantages : rapidité d'exécution, bonne résistance à l'usure, compatibilité avec tous les types de supports en métal, bois, verre ou plastique.

Pour les motifs à imprimer, il est possible de choisir des thèmes géométriques ou floraux, permettant des créations personnalisées et uniques.

Breizh HyD a bénéficié d'une subvention à parts égales de VHBC et de la région Bretagne, d'un montant de 5921.87€ au titre du pass commerce-artisanat.

Tél : 06 13 06 11 05 Mèl : contact@breizh-hyd.fr
Site internet : www.breizh-hyd.fr

RESTO BAR

Horaires d'ouverture:

- du mardi au jeudi de 7h30 à 20h30,
- les vendredis et samedis de 7h30 à 23h00
- le dimanche de 8h30 à 15h00

Chrystelle et Anita y proposent différents services: Bar, Restaurant, Tabac, FDJ, Paiement de proximité (amendes, timbres fiscaux, factures), Agence postale, Retrait d'argent pour le CMB et bientôt pour le CA, dépôt de pain et viennoiseries le dimanche matin.

En semaine, le restaurant propose une formule entrée, plat, dessert avec 2 choix possibles.

Le week-end, du vendredi soir au dimanche midi, découvrez la carte Crêperie, Grill & Burgers.

La vente à emporter est également proposée.

ÉLECTIONS

L'élection présidentielle 2022 permettra d'élire le ou la futur(e) président(e) de la République pour un mandat de cinq ans. Le premier tour aura lieu dimanche 10 avril 2022, et le second tour dimanche 24 avril 2022.

Après la présidence de la République, le Parlement.

Moins de deux mois après l'élection présidentielle seront organisées les élections législatives. Les Français seront appelés à renouveler l'Assemblée nationale pour les cinq prochaines années. Ces élections se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022, les sièges des 577 députés seront tous à pourvoir. Les Français sont appelés à élire un parlementaire dans chaque circonscription, qui aura pour mission d'élaborer et de voter les textes de loi.

Les inscriptions sur les listes électorales pour voter à la Présidentielle sont closes (sauf situation particulière) Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

UNE BONNE ACTION

C'est en apercevant les enfants masqués se dirigeant vers la salle polyvalente pour des activités sportives que Jean-Claude et Marie-Madeleine Mauger se sont interrogés sur le coût du port du masque supporté par les familles. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans dans les établissements scolaires.

C'est alors qu'ils ont décidé d'offrir à chaque élève de de l'école de Comblessac un masque en coton lavable de fabrication française

Jeudi 3 mars, les élèves ont remercié chaleureusement les généreux donateurs avec deux grands «**MERCI**» dessiné avec des lettres en couleurs.



CHIENS EN DIVAGATION

Les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent à des poursuites pénales dont quelques-unes sont rappelées ci-après.

- L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €).
- L'article R 623.3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3ème classe soit 450 €).

Vie associative - Animation

LES FAISOUS DE PANIERS



Les faisous de paniers de Comblessac ont reçu au Vauvert le lundi 24 janvier 17 élèves de l'option gallo en provenance de la cité scolaire de Brocéliande, sous la surveillance du professeur Régis AUFFRAY et d'un collègue Yannick THOMAS.

La journée a commencé par la visite de l'oseraie, pour après confectionner un petit panier en osier. Quatre membres de l'association : Dominique, André Bertin, Paul, et Jo Maury ont encadré ces jeunes. Chacun est reparti heureux avec son chef d'oeuvre, et une photo en souvenir de cette journée.

Le président : Jo Maury

ACCA COMBLESSAC

(Association de Chasse Communale Agréée)

Le comptage du gibier se fait tous les 3 ans sur un circuit de 22 kilomètres. Ce résultat permet à la Fédération des Chasseurs de déterminer le nombre de jours de chasse aux lièvres et permet également de déterminer le nombre de bracelets chevreuils attribués à l'Association Communale.

En effet, pour permettre la régulation des espèces, des quotas par type d'animal sont établis à chaque nouvelle saison de chasse, basés sur le recensement du nombre d'animaux de chacune de ces espèces. Chaque chasseur est soumis à ceux-ci et doit remettre son tableau de chasse en fin de saison.

Sur la commune, le comptage a été fait les mardi 24 janvier et mercredi 25 janvier, ce qui a donné :

- 1^{er} soir : 50 lièvres – 34 chevreuils – 1 renard
- 2nd soir : 66 lièvres – 41 chevreuils – 1 renard – 1 lapin

L'ACCA assure aussi la mission de piégeage des nuisibles tels que les ragondins.

Le repas des chasseurs aura lieu le samedi 19 mars à 19h00 à la Salle Polyvalente de Comblessac.

Le Président : Claude Jouvinier

MOIS DU GALLO

Dans le cadre du Mois du Gallo, initiative appuyée par la Région Bretagne, l'association Bertègn Galèzz qui défend et promeut la langue gallèse, propose un apéro conté et chanté.

Au Rest'o bar de Comblessac - vendredi 18 mars de 19h à 21h. Gratuit - possibilité de restauration sur place.

L'occasion de découvrir, d'entendre et de causer gallo, langue maternelle des habitants du territoire des Vallons de Vilaine.

C'est accessible à tous même ceux qui ne connaissent pas le gallo. Des traductions de mots, des explications seront apportées.

Ambiance assurée avec P'tit Louis, Madeleine, Marcelline et on espère André Thierry, habitant de Comblessac !

JEUNESSE

Opération ça bouge dans le bourg

Ça bouge dans l'bourg, a eu lieu samedi 26 février à la salle polyvalente de Comblessac.

La compagnie « La Famille Walili » a animé un atelier musical avec différents instruments et un atelier jeux d'expressions/danse de 14h à 17h.

Quinze jeunes du territoire entre 11 et 15 ans ont pu participer à cet événement dont l'objectif est d'apporter une offre culturelle et artistique aux jeunes du territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Il est organisé par l'animation jeunesse communautaire Léo Lagrange VHBC en partenariat avec le Service Info jeunes VHBC.

Balade Zéro Déchet

Dans le cadre de la semaine éco-citoyenneté organisé par le centre social et culturel le chorus et en partenariat avec l'animation jeunesse délocalisée Léo Lagrange VHBC, une balade zéro déchet est prévue le vendredi 22 avril sur la commune de Comblessac de 14h30 à 17h. Cette activité écocitoyenne est ouverte à tous les habitants et de tout âge. Un goûter sera offert à la fin de la collecte des déchets.

PANNEAU POCKET

Vous êtes actuellement **209** à posséder Comblessac dans vos favoris pour suivre l'actualité de votre commune sur votre smartphone ou tablette.

Cela représente **2860** lectures sur le mois écoulé. Merci

Mairie de Comblessac

Horaires d'ouverture

1 Place de la mairie
35330 COMBLESSAC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h30 et 13h30 - 15h00

Samedi:

Semaines impaires 10h00 – 12h30
Semaines paires : fermé

☎ 02.99.34.96.09

✉ mairie@comblessac.fr

Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.

Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication : Christophe RICAUD

Edition : Mairie de Comblessac

Diffusion : 300 exemplaires

Retour sur 2021

PLUVIOMÉTRIE 2021

Relevés réalisés par Marcel Thommerot au lieu-dit « L'Étais »

Janvier	83 mm	Février	44 mm	Mars	18 mm	Avril	28 mm
Mai	76 mm	Juin	79 mm	Juillet	87 mm	Aout	19 mm
Septembre	3 mm	Octobre	110mm	Novembre	28 mm	Décembre	61 mm

Pour un total annuel de 636 mm, pour mémoire en 2020 : 872 mm

ÉTAT CIVIL 2021



NAISSANCES

6 Avis de naissances

MARIAGES

DANILO Valentin et Mégane JEANDEL-PERRET
Célébré le 16 octobre 2021



DÉCÈS 2021

CAZIER Marguerite (née COLLET) décédée en juillet, 98 ans
WESTER Maurice décédé en aout, 84 ans
RICHARD Gérard décédé en octobre, 81 ans
MOTEL Pascal décédé en novembre, 57 ans
RICHARD Odette (née ORHAN) décédée en novembre, 86 ans
DENOT Jacques décédé en décembre, 84 ans
REBOUX Renée (née ROGER) décédée en décembre, 96 ans



URBANISME 2021

Déclarations préalables accordées

- Construction d'une véranda – La Grée de Craon
- Extension de l'habitation – Moulin de Marsac
- Pose de clôture + velux – Place de la mairie
- Pose de vélux – Rue Saint Conwoion
- Remplacement couverture annexe – Rue de l'Abbaye
- Commune de Comblessac – Réfection de la couverture / façades / menuiseries - Chapelle de Lorette
- Installation d'un générateur photovoltaïque sur mât – Lorette
- Pose de panneaux photovoltaïques – Rue de l'avenir
- Extension de l'habitation – rue du Léron
- Pose de clôture – Rue de la Chérière

Permis de construire accordés

- Construction d'une maison individuelle – Rue de l'avenir
- Extension d'une habitation et pose de fenêtre de toit – Le Couedic
- Commune de Comblessac – Extension de la mairie – place de la mairie
- Extension maison d'habitation – Rue de l'avenir
- Construction d'un carport – Domaine de la Châtaigneraie
- Construction d'une maison individuelle – Place de la Mairie
- Construction d'une maison individuelle – Lotissement La Chérière
- Construction d'une maison individuelle et d'un abri voiture – Lotissement la Chérière